

RECOMMANDATIONS
1^{er} FORUM « FEMME ET SPORT »
ACNOA
LE CAIRE 28 SEPTEMBRE 2006

Le 1^{er} Forum Africain sur « Femme et Sport », organisé au Caire - Egypte, par l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) en coopération avec le Comité International Olympique (CIO) et le Comité National Olympique d'Egypte du 25 au 28 Septembre 2006, en regroupant plus 70 participantes provenant de 51 Comités Nationaux Olympiques (CNO), a conclu ses travaux en adoptant les recommandations suivantes :

Les participantes espèrent que d'autres événements semblables seront organisés à l'avenir de manière régulière afin de promouvoir l'avancement des femmes en Afrique ;

Les participantes :

- 1- Invitent les Comités Nationaux Olympiques d'Afrique à prendre en considération le problème de l'égalité des sexes dans tous leurs programmes, leurs politiques et leurs procédures, et à reconnaître les besoins spéciaux des femmes afin qu'elles puissent jouer un rôle plus important dans le sport Africain ;
- 2- Recommandent que toutes les femmes (athlètes, entraîneurs ou administrateurs...) impliquées dans le sport Africain aient des chances égales dans leur avancement personnel et professionnel ;
- 3- Recommandent pour que des commissions « Femme et Sport » soient établies au niveau de tous les CNO en Afrique ;
- 4- Recommandent que davantage de femmes soient membres de toutes les commissions au sein de l'ACNOA ;
- 5- Demandent à l'ACNOA d'encourager et d'harmoniser les dates de séminaires annuels sur « Femme et Sport » des 7 associations zonales ;
- 6- Encouragent les CNO Africains à l'emploi de manière générale des programmes de la « Solidarité Olympique » ;
- 7- Souhaitent contribuer à l'édification d'un musée de « Sport et de l'Olympisme Africain »;
- 8- Encourage tous les CNO d'Afrique à soumettre des candidatures pour le trophée annuel "Femme et Sport" du CIO ;
- 9- Suggèrent la création et/ou le renforcement d'un réseau Africain « Femme et Sport » ;
- 10- Demandent à l'ACNOA d'organiser des sessions de formation destinée aux femmes dans les domaines suivants : technique, administration, médical, journalisme...;
- 11- Proposent l'instauration d'un Trophée ACNOA « Femme et Sport » décerné chaque année en reconnaissance d'actions remarquables et de progrès accomplis pour développer, encourager et renforcer la participation des femmes et des jeunes filles à tous les niveaux du sport en Afrique ;
- 12- Demandent à l'ACNOA de consacrer une page sur son site web dédiée à la participation de la femme au sport en Afrique ;

- Demandent à l'ACNOA le maintien des amendements proposés par l'ancienne commission « Femme et Sport » relatifs à la révision des statuts au sujet de la « représentation des genres » – clause N°10 à savoir :

« REPRESENTATION DES GENRES »

1. *Aucune discrimination sur la base de sexe ne doit être faite au sein des commissions de l'ACNOA.*
2. *En cas de non représentation d'un genre après les élections, le Comité Exécutif de l'ACNOA doit coopter des membres afin que ceux-ci représentent ledit genre au sein du Comité.*